AVIS N° 20 DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé lors de sa réunion du 27 mars 2013 :

- 1- De mettre à jour à partir du **lundi** 1^{er} **avril** 2013 l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX20
 - > TUNIS RE quitte l'indice et
 - > BH intègre l'indice avec les caractéristiques ci-après :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT
18 000 000	20%	1

Ainsi, l'échantillon de l'indice pour le 2^{ème} trimestre est composé des valeurs suivantes :

N°	VALEUR	
1	ADWYA	
2	AMEN BANK	
3	ARTES	
4	ATB	
5	ATTIJARI BANK	
6	BH	
7	BNA	
8	BT	
9	CARTHAGE CEMENT	
10	ENNAKL AUTOMOBILES	
11	MAGASIN GENERAL	
12	MONOPRIX	
13	POULINA GP HOLDING	
14	SFBT	
15	SOMOCER	
16	SOTUVER	
17	STAR	
18	TPR	
19	TUNISIE LEASING	
20	UIB	

Il est rappelé que la composition des indices TUNINDEXprice20 et TNVWAP20 est la même que celle de l'indice TUNINDEX20.

2- De mettre à jour l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX en y incluant la société LAND'OR à partir du lundi 08 avril 2013 avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT
4 700 000	40%	1

3- De mettre à jour l'échantillon qui compose les indices sectoriels « 3000 – Biens de Consommation » et « 3500 – Agro-alimentaire et Boissons » en y incluant la société LAND'OR à partir du **lundi 08 avril 2013**.